



24, Bd Paul Vaillant Couturier  
94200 IVRY sur SEINE  
Tél : 01 56 20 02 91  
Fax : 01 56 20 14 70  
E-mail : [infosnup@orange.fr](mailto:infosnup@orange.fr)  
Site : [www.snup.fr](http://www.snup.fr)

Ivry sur Seine, 23 août 2016

Cher-ère-s adhérent-e-s, Madame, Monsieur,

nous attirons votre attention sur la situation de la pratique psychomotrice en Belgique. Suite aux décisions du Gouvernement Fédéral, le Ministère de la Santé belge ne considère plus la psychomotricité que comme un champ d'application relevant des métiers de masseur-kinésithérapeute, logopède et ergothérapeute. Ainsi, les psychomotriciens exerçant à ce jour en Belgique ne peuvent désormais que réaliser des activités d'éducation et de prévention. Toute action attribuée à une pratique de soin serait alors considérée comme exercice illégal d'une des professions paramédicales précédemment citées.

Le conseil d'administration du SNUP est extrêmement alarmé qu'une telle décision eût été entériné par un gouvernement.

Nous voyons cela comme un acte de renégation de notre profession. C'est un événement dévalorisant et menaçant pour toute la psychomotricité.

En effet, pour la première fois un gouvernement acte la disparition de notre métier sur son territoire et en distribue notre champ d'application à d'autres professionnels de santé. C'est une atteinte à la pratique de chacun-e d'entre nous.

Nous considérons qu'une telle situation marque le recul du développement scientifique et innovant des pratiques de santé.

Nous demandons au gouvernement belge de reconnaître la pratique de la psychomotricité comme un soin, encadré par un code de la Santé et une réglementation de la formation initiale (référentiel métier, réglementation des écoles, mise en place d'un numéris clausus, ...)

Nous appelons tous les psychomotriciens de l'Union Européenne et à l'internationale à soutenir nos confrères psychomotriciens belges dans la défense de l'identité professionnelle du psychomotricien. Pour cela une première marque de soutien est la signature de la pétition dont le lien est le suivant:

<http://www.mesopinions.com/petition/sante/contre-disparition-psychomotricien-acteur-soin/20536>

De plus, des courriers de soutien peuvent être adressés à l'Union Professionnelle Belge des Psychomotriciens Francophones (UPBPF)

Le SNUP appelle à l'union et l'alliance confraternelle pour renforcer la singularité de notre champ théorico-clinique et de nos techniques de soin.

Nous souhaitons à tous une bonne rentrée et soyez, assuré -e, cher -ère adhérent -e, madame, monsieur de nos salutations distinguées.

Le conseil d'administration du SNUP